



## REGLEMENT Excellence X4 de Polynésie française

Eliminatoire : 14-15 février 2009  
Finale : 28 février et 01 mars 2009

**Article 1** : Ce championnat est ouvert uniquement aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB sans distinction d'âge ou de classement. L'indice moyen de l'épreuve devant rester supérieur à 50

**Article 2** : Ce championnat est une compétition fédérale organisée par le District de Bridge de Polynésie et dont la réalisation technique pour les phases éliminatoire et finale est assurée par le CBT.

**Article 3** : Composition des équipes et inscriptions.

Les équipes peuvent être composées de quatre, cinq ou six joueurs et doivent comprendre au moment de l'inscription au moins quatre joueurs nommément désignés.

Les quadrettes désirant s'inscrire, pourront le faire par l'intermédiaire de leur club ou par email à l'adresse suivante [jo.begouin@gmail.com](mailto:jo.begouin@gmail.com).

La date limite d'inscription est fixée au **mercredi 11 février 2009 à 19H00**, les organisateurs se réservant le droit d'inscrire au dernier moment une quadrette, dans la mesure où celle-ci permettrait un déroulement de tournoi plus commode. La totalité des droits d'inscription sera versée avant le début de la première séance du championnat, soit la somme de **12.000XFP (pour 3 séances) par quadrette**.

**Article 4** : Règles applicables -Arbitrage.

L'arbitrage sera assuré par un arbitre de comité non joueur et en cas d'impossibilité par un arbitre de comité associé à un arbitre adjoint n'appartenant pas à la même équipe.

Il sera fait référence au règlement des compétitions (Edition de juillet 2008)

Une commission d'appel sera mise en place en début de tournoi qui permettra de régler en première instance les différends d'arbitrage.

Les appels, auprès de cette commission, doivent se faire

-Par écrit,

-Dans les 30' qui suivent la proclamation des résultats de la séance

-Assortis du dépôt d'une caution (5000 FCP) non récupérable en cas d'appel non justifié.

**Article 5** : Le déroulement de l'épreuve sera le suivant :

Dans tous les cas de figure, le tournoi se déroulera avec salle ouverte et salle fermée.

La phase finale se déroulera avec écrans.

Les quadrettes sont classées par indice de valeur  
(IV = somme des 4 meilleurs indices de la quadrette)

**Jusqu'à 6 équipes** :

**Pas de phase éliminatoire**, les équipes jouent directement en phase finale  
Match de **24 à 32** **donnes** en fonction du nombre d'équipes.

**Au-delà de 6 équipes**

Phase éliminatoire et les 4 premiers iront en phase finale

En cas de désistement d'une équipe ou plus, pour la phase finale, ce seront la (les) suivante (s) au classement des éliminatoires qui participera (ont) à la finale.

L'organisation technique exacte de la phase éliminatoire, si elle doit avoir lieu, sera publiée le jeudi 12/02/2009 sur le site Internet <http://www.bridge.pf> et sera fonction du nombre d'équipes y participant.

**Article 6** : La compétition est non fumeur.

Le Bureau du District